

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
9 mai 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ La finance islamique est estimée à 1 100 milliards de \$US en 2011
- ✓ Plusieurs concepts pour interdire le prêt à intérêt
- ✓ L'apporteur de capitaux seul à supporter les pertes ?
- ✓ La finance islamique et la Mauritanie

Thème en gestation

- ◆ Elections africaines sans vérité des urnes : qui empêche la mise en place de fichiers électroniques biométriques ?
- ◆ La Mauritanie innove avec la finance islamique : la France opte pour « *wait and see* »
- ◆ La finance islamique aurait-elle pu limiter l'ampleur de la crise financière de 2007/2008 ?

La Mauritanie innove avec la finance islamique : la France opte pour le « *wait and see* »

La finance islamique est estimée à 1100 milliards de \$US en 2011 alors que la première banque islamique aurait été identifiée en Egypte (dans la ville de Mit Ghamr) dans les années 1963. Les populations l'ont pratiquement plébiscitée parce que cette banque avait choisi de consacrer l'essentiel de ses crédits à soutenir des projets de développement au service des populations.

La plupart des banques ou fonds islamiques ont mis en place des mécanismes juridico-financiers pour contourner la régulation notamment l'interdiction du prêt à intérêt (*hiyal*) et celle de rémunérer l'apporteur de capitaux. Plusieurs concepts existent (*moudaraba*, *mousharaka*, *mourabaha*, *ijara*...). Prenons l'exemple de la « *moudaraba* » qui permet à un apporteur de capitaux d'avancer les fonds sur la base d'un contrat dans

lequel la répartition des gains et des pertes est fixée d'avance et d'un commun accord. L'avantage de ce système est que l'apporteur de capitaux est le seul à supporter les pertes et l'emprunteur ne perdant que le fruit de son travail. Autrement dit, l'investisseur qui est ici l'apporteur du capital prend le risque, tout le risque. C'est comme cela que fonctionne la Banque islamique de développement (BID). Cette forme du « *moudaraba* » est appelée « *moudarib* » où l'un apporte le fonds et l'autre le projet (idée, projet, expérience et réalisation). Les pertes sont pour le seul bailleur de fonds mais le bénéficiaire est partagé selon le contrat.

Ce contrat peut prendre plusieurs formes dont celui d'une opération de crédit-bail où le financier garde

----+~+@+~+~----

le titre de propriété jusqu'à ce que l'emprunteur ait fini de payer et devient de facto le bénéficiaire et le propriétaire du bien sous crédit-bail. Le « *sukuk* » est pour la finance islamique une « *obligation* » où l'intérêt est un profit qui est prévu d'avance dans le contrat avec un risque quasi-nul pour l'investisseur ou le financier. C'est cela qui est utilisé pour financer l'immobilier avec, bien sûr, de nombreuses variantes. Il faut savoir qu'il existe un Institut Français de Finance Islamique dirigé par un ex-ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, et aussi Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe qui promeut la finance islamique en France.

Mais on est loin de pratiquer l'innovation financière puisque le monde de la finance ne repose pas sur le Coran en France.

A Nouakchott la capitale de la Mauritanie, le Gouvernement mauritanien a signé (le 15 avril 2012) avec une filiale de la Banque Islamique de développement (la société islamique pour le développement du secteur privé - SIDSP), une convention qui devrait porter sur 300 millions de \$US permettant à ce pays d'émettre les premiers bons du trésor islamiques. L'objectif est de parvenir à mobiliser l'épargne locale qui refuse de s'investir dans le système usurier existant, empruntant le modèle occidental.

A quand donc les bons du trésor islamiques en France qui pourraient se révéler plus intéressants que l'indétrônable « livret d'épargne A » lequel absorbe l'essentiel de l'épargne des Français ? YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35
et en Podcast

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)